

Un important lot d'armements et de munitions saisi

● 20 mitrailleurs Kalachnikov et 2 fusils Simonov, 28 grenades, 17 missiles 57 mm pour hélicoptères... Page 24

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 4014 - Lundi 7 novembre 2016 - Prix : 10 DA

En 2017

Le centenaire de la naissance de Mouloud Mammeri commémoré durant cinq mois

Page 13



Réintégration des parlementaires frondeurs et anciens cadres

Ould Abbès active la réconciliation au FLN

Page 3

Veillée d'armes à Alep

Par Mohamed Habili

La dernière trêve observée unilatéralement par l'armée syrienne et l'aviation russe a échoué, à l'exemple des précédentes, à obtenir que la population civile et les groupes de l'opposition dite modérée sortent de la ville par les passages sécurisés aménagés à cet effet. Tout aura été fait pourtant pour que la tentation d'en finir avec le cauchemar des combats et des bombardements ait le dessus sur toute autre considération chez les combattants rebelles aussi bien que chez les centaines de milliers de civils piégés dans les murs de cette partie de la ville, la seule qui échappe encore au contrôle des forces relevant de Damas : moyens de transports ordinaires alignés bien en évidence, collectifs d'accueil de la Croix-Rouge aux apparences engageantes, comme pour avoir raison des dernières réticences, tous prêts à aller au devant du moindre groupe d'habitants sortant de la ville. Rien n'y a fait : les passages sont restés désespérément vides. Au fond, il ne peut en être autrement. Les groupes de rebelles sont d'autant moins libres d'agir à leur guise que c'est le sort de la guerre qui est en jeu. Ils dépendent de leurs alliés en effet, qui les financent et les arment, et qui défendent leurs intérêts sur la scène internationale. Qui veut leur faire quitter Alep perd son temps à s'adresser à eux. Il doit le faire avec leurs alliés régionaux et internationaux, dont au premier chef les Etats-Unis. Tant il est vrai que la guerre en Syrie est une guerre mondiale dans un seul pays.

Suite en page 3

Le projet de loi sur la santé devant la commission spécialisée de l'APN pour étude

Un nouveau mode de gestion pour les hôpitaux



Après son report en raison de la célébration du 1^{er} novembre, le projet de loi sur la santé sera soumis à l'étude au niveau de la commission spécialisée de l'APN, a fait savoir le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, lors de sa visite dans la wilaya de Souk Ahras.

Page 2

Béjaïa

Les robes noires en colère

Page 4



Ecrivain et cinéaste

Rim Laredj, expression de multiplicité culturelle

Page 13

Le projet de loi sur la santé devant la commission spécialisée de l'APN pour étude

Un nouveau mode de gestion pour les hôpitaux

■ Après son report en raison de la célébration du 1^{er} novembre, le projet de loi sur la santé sera soumis à l'étude au niveau de la commission spécialisée de l'APN, a fait savoir le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, lors de sa visite dans la wilaya de Souk Ahras.

De notre envoyée spéciale à Souk Ahras, Louiza Ait Ramdane

Prévu pour mercredi passé, le projet de loi sur la santé sera devant la commission

Pour exiger un référendum d'autodétermination au Sahara occidental
Rassemblement demain à Paris

LES ASSOCIATIONS des Sahraouis et de la communauté sahraouie en France (ACSF) et la plateforme pour la solidarité avec le peuple du Sahara occidental organiseront, demain, un rassemblement suivi d'une manifestation jusqu'à l'ambassade du Maroc à Paris pour exiger l'organisation rapide du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui, ont indiqué les ACSF hier.

«Six ans après le démantèlement du camp de Gdeim Izik, nous appelons à un rassemblement le mardi 8 novembre à 15h30 place du Trocadéro suivi d'une manifestation jusqu'à l'ambassade du Maroc, Paris 16^e», précisent les ACSF dans un communiqué, rapporté par l'Agence sahraouie SPS.

La manifestation a pour but d'*exiger l'organisation rapide du référendum d'autodétermination, la libération des prisonniers politiques sahraouis et la fin de la répression dans les territoires sahraouis occupés*», ajoute le collectif d'associations.

«La mobilisation est aussi indispensable pour briser le silence des principaux médias et contraindre le gouvernement français à changer de politique et à ne plus soutenir le pouvoir marocain», a-t-on noté.

«Assez ! Référendum d'autodétermination maintenant ! Libération des prisonniers politiques sahraouis ! Le 6 novembre 1975, jour de la sinistre marche verte, les autorités marocaines ont occupé illégalement le Sahara occidental», ont rappelé encore les ACSF dans le texte.

«41 ans plus tard, le Sahara occidental est toujours occupé et colonisé par le Maroc et le peuple sahraoui n'a toujours pas exercé son droit à l'autodétermination», ont ajouté les Associations, indiquant que «le 8 novembre 2010, les forces de sécurité marocaines ont démantelé avec violence le camp de Gdeim Izik installé par plus de 20 000 Sahraouis. 22 militants sahraouis ont été condamnés à de lourdes peines de prison (de 20 ans à la perpétuité)».

Kamel L.

spécialisée de la santé au niveau de l'Assemblée populaire nationale (APN) pour étude ce mercredi. Le projet prévoit, selon le ministre, un nouveau mode de gestion pour les infrastructures hospitalières qui ont souffert pendant des années d'un problème de gestion et d'organisation. Interpellé sur la grève prévue par l'Intersyndicale pour les prochains jours, le ministre de la Santé a refusé de se prononcer sur la question. «La date du 21 est loin, donc je préfère ne rien dire», s'est-il contenté d'indiquer. Selon le ministre, des rencontres de concertations sont prévues tout au long du mois en cours avec le partenaire social, donc pour lui le temps donné aux syndicats est largement suffisant pour déposer leurs doléances et essayer de trouver une issue. Lors de sa visite dans la wilaya de Souk Ahras, le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, a exprimé son mécontentement quant à la situation du secteur de la santé dans cette wilaya. Accélérer l'externalisation des hôpitaux, renforcer les soins à domicile, se préparer à la mise en place de nouveaux découpages de circonscription, informatiser tous les établissements de santé, sont les directives du ministre de la Santé aux professionnels de la santé dans la wilaya. Il appelle ces mêmes responsables à se préparer à un nouveau mode de gestion avec l'adoption de la loi sur la santé. «L'externalisation, qui consiste à prendre en charge les malades par les établissements de proximité, est très en retard dans la wilaya», regrette le ministre qui sollicite les responsables de la wilaya à travailler sérieusement sur la question. «D'ici six mois,



Ph/Soraya E./J.A.

préparez-vous à un nouveau mode de gestion qui révolutionnera le secteur de la santé», a-t-il lancé à leur adresse. La première structure visitée par le ministre a été l'EPH de Sedrata, où il a annoncé l'ouverture d'une nouvelle unité d'oncologie. Sur place, il n'a pas dissimulé sa colère quant à la gestion de cette structure. Il a promis la fermeture des services qui n'assurent pas la tâche qui leur est confiée. «Un service qui n'est pas rentable, j'ordonne sa fermeture d'autant que le manque de médecins spécialistes ne se pose plus

dans cette wilaya», a-t-il menacé. La wilaya compte, en 2016, 106 médecins spécialistes contre 63 en 2015, a tenu à rappeler Boudiaf. Le ministre de la Santé a mis également en garde contre le transfert des malades vers les wilayas limitrophes. «S'il y a un manque de moyens vous le signalez. Sinon je ne tolère pas un quelconque transfert des malades», lâche le ministre en direction des médecins. «Ce sont des pratiques que je ne tolérerai pas dans cette wilaya, d'autant que l'Etat a mis le paquet pour moderniser le secteur et en faire

profiter au mieux le citoyen». Abdelmalek Boudiaf appelle les gestionnaires à faire des efforts en préparant un organigramme quotidien des besoins du secteur. «N'attendez pas la visite du ministre pour soulever les carences dans le secteur. Vous avez toute l'année pour le faire», a-t-il lancé. Le ministre de la Santé a procédé à la pose de la première pierre de la clinique médico-chirurgicale «Errahma» dont la mise en service est prévue dans 24 mois.

L. A. R.

Selon Mohamed Tahar Chaâllal, DG de l'ANEM

La création de l'emploi en croissance de 14%

La crise économique induite par la chute des cours du pétrole n'a visiblement pas touché les dispositifs publics d'aide à l'emploi et à l'insertion professionnelle des jeunes. A en croire les déclarations du directeur général de l'Anem, le marché national de l'emploi a même enregistré une croissance en 2016. S'exprimant hier sur les ondes de la Radio nationale, Mohamed Tahar Chaâllal a annoncé que quelque 351 000 placements d'emploi ont été réalisés dans le secteur économique au 30 septembre 2016, en hausse de 14% par rapport à 2015. Au 30 septembre 2016, l'Anem a réalisé le placement de 351 000 emplois dans le secteur économique au profit essentiellement de jeunes chômeurs, contre 310 000 l'année précédente, soit une hausse de 14%, a précisé le premier responsable de l'agence. Sur les 351 000 emplois créés, 77% proviennent du secteur privé, a détaillé M. Chaâllal, notant la hausse de cette tendance alors qu'auparavant c'est le secteur public qui était davantage pourvoyeur en cela, précisant que le privé «recrute plus dans le cadre classique», ainsi que dans ceux mis en place par l'Agence, à

savoir le Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DIAP) et le Contrat de travail aidé (CTA), destinés aux jeunes primo-demandeurs. Plus de 93% des DIAP effectués cette année l'ont été au niveau du secteur économique, l'administration détenant une faible proportion en matière d'insertion professionnelle, alors qu'environ 50 000 placements ont été réalisés dans le cadre du CTA, a-t-il encore indiqué. Ces placements ont été réalisés grâce aux «nouveaux investissements et projets ayant permis la création d'emplois nets, à la modernisation opérée au niveau des secteurs-clés ayant eu un impact positif sur les projets lancés ou en cours, ainsi qu'à une meilleure organisation de l'environnement économique national», a-t-il expliqué. Interpellé sur l'impact de la conjoncture économique actuelle sur le financement des dispositifs d'emploi des jeunes, M. Chaâllal a soutenu que tous les crédits ont été octroyés, dans le cadre de la loi de finances 2017, pour continuer à financer les placements en DIAP et une partie de ceux qui seront effectués en CTA. «Il en est de même pour les autres agences», a-t-il indiqué, citant l'Agence natio-

nale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) ainsi que la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac). S'agissant des demandes d'emploi, il a fait savoir qu'à la même période de l'année en cours, l'agence a enregistré 919 000 dossiers, soit une baisse de 7%, comparativement à la même période de 2015. En plus d'être un phénomène qui touche majoritairement les jeunes (75%), le chômage en Algérie se caractérise aussi par le fait de compter essentiellement des primo-demandeurs, a poursuivi le même responsable, notant que sur la totalité des demandes répertoriées, plus de 818 000 étaient celles de personnes arrivant pour la première fois sur le marché du travail. S'agissant de la précarité de l'emploi dans le secteur privé, l'invité a affirmé que contrairement à la Fonction publique où les contrats étaient souvent renouvelés à cause du manque de postes budgétaires, chez le privé la plupart des travailleurs finissaient par avoir un poste permanent. Donc, selon lui, «dans le secteur économique le problème ne se pose pas».

Meriem Benchaouia

Réintégration des parlementaires frondeurs et anciens cadres

Ould Abbès active la réconciliation au FLN

■ Le nouveau secrétaire général du Front de libération nationale, Djamel Ould Abbès, continue à concrétiser le processus de réconciliation au vieux parti. Quinze jours seulement après sa prise des commandes du FLN, l'homme ne rejette personne, il contacte tous ceux exclus, que ce soit à l'époque de Amar Saadani ou Abdelaziz Belkhadem. Mais avec ce dernier, le débat est clos.

Par Nacera Chennafi

Les fruits de l'engagement de Ould Abbès pour l'unification des rangs du FLN sont déjà apparus. Dans ce cadre, l'ancien président de l'Assemblée populaire nationale, Abdelaziz Ziari, un opposant du temps de Belkhadem puis mis à l'écart durant la période de Amar Saadani devient l'homme de confiance du nouveau Sg du FLN qui le charge des «dossiers spéciaux».

Il y a aussi les parlementaires frondeurs qui vont réintégrer à nouveau les structures du FLN, ses députés s'étaient opposés à l'ex-Sg du parti, Amar Saadani et avaient même menacé de créer un groupe parlementaire parallèle. A six mois des élections législatives, ces derniers se retrouvent apaisés après un risque d'exclusion, sachant que le chef de groupe parlementaire du parti, Mohamed Djemi, était chargé de présenter une évaluation.

Cependant, les députés du FLN sont appelés à se soumettre à la discipline partisane lors du vote du projet de loi de finances 2017. «Les députés de notre parti sont libres d'exprimer les préoccupations des citoyens lors du débat du projet de loi de finances 2017 mais ils doivent se soumettre à la discipline partisane lors du vote de ce texte car ce sont des députés élus sous la bannière du parti FLN», a soutenu Ould Abbès dans une conférence de presse au terme de la réunion de l'instance de coordination du parti qui regroupe les membres du bureau politique et les deux groupes parlementaires

du parti en présence du président de la chambre basse du Parlement, Larbi Ould Khelifa.

Le sg de l'ex-parti unique, s'est dit favorable au retour d'anciens dirigeants et militants à condition, a-t-il dit, qu'ils soient respectueux du règlement intérieur du parti et des décisions du 10^e congrès. Il a qualifié de «très positive» la présence de moudjahidine et d'anciens membres du parti jeudi lors de la baptismation de son siège des noms des six dirigeants historiques.

Ould Abbès a affirmé avoir eu des contacts et rencontre plusieurs dirigeants à l'issue de son plébiscite le 22 octobre dernier à la tête du parti citant entre autres Abdelaziz Ziari, Salah Goujil et l'ancien secrétaire général Abdelaziz Belkhadem. Cependant, pour ce dernier, la réconciliation semble impossible. Au sujet du statut de Belkhadem, Ould Abbès a soutenu que les décisions du président de la République, qui est le président du parti, étaient «indiscutables». Pour rappel, en août, un communiqué de la présidence de la République demandait au FLN d'exclure Belkhadem de ses rangs.

D'autre part, il s'est dit surpris par les propos «inopportuns» de l'ancien SG du parti FLN. Belkhadem aurait surpris le Sg du FLN par ses propos tenus lors d'un entretien au site CNN Arabia surtout quand il dit qu'on ne peut pas faire du neuf avec du vieux et demande une période de transition pour l'élection d'un Sg du FLN. «Le débat avec lui est clos. Il n'y a pas de front Ould Abbès-Belkhadem», dira Ould Abbès.

Il a ajouté : «Lorsque l'on dis-



Ph /DKR

cute d'une chose et j'entends une autre et bien j'arrête de discuter avec toi». Ainsi, Belkhadem se retrouve isolé au côté de Abderrahmane Belayat alors que plusieurs opposants ont répondu à l'appel de Ould Abbès. Les militants et les cadres réintégrés peuvent se présenter aux élections de 2017. «Leur cas sera étudié ensuite au bureau politique», selon Ould Abbès. Par ailleurs, il maintient le bureau politique désigné à l'époque de Saadani et les membres du mouhafadhas, alors que certains s'attendaient à un changement pour ces dernières.

Pour les élections d'avril 2017, il fixe les règles. A ce propos, il a mis en garde contre le recours à l'argent sale pour les candidatures, soulignant que l'ère des candidatures achetées et des listes imposées par les

membres du bureau politique était révolue. «Celui qui recourra à l'argent sale lors des prochaines échéances électorales sera définitivement renvoyé du parti», a-t-il menacé.

Mais il révèle être en «possession d'informations sur des personnes ayant reçu des sommes colossales pour être têtes de listes», promettant «de révéler ultérieurement plus de détails» sur ce sujet.

S'agissant des candidatures des ministres aux législatives, il dira en premier que la décision revient au président Abdelaziz Bouteflika, avant de déclarer : «(je) vais épilucher les listes et étudier les critères». «Je ne vois pas de problème qu'un ministre qui veut rester député une fois élu, se présente pour les législatives», a-t-il aussi ajouté.

N. C.

Surveillance des élections

Derbal nommé à la tête de la Haute instance indépendante

Abdelwahab Derbal a été nommé dimanche à la tête de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), après des consultations menées par la présidence de la République avec l'ensemble des partis politiques.

Un communiqué de la présidence de la République a annoncé la signature par le président de la République d'un décret présidentiel portant nomination de M. Derbal président de cette instance indépendante, conformément aux dispositions de l'article 194 de la Constitution.

Cette nomination intervient suite à une consultation menée, sur instruction du président de la

République, par le cabinet de la présidence, avec l'ensemble des partis politiques agréés, qui sont au nombre de 70, au sujet de la proposition de M. Derbal pour la présidence de cette instance.

A l'issue du délai convenu, le cabinet de la présidence de la République a reçu 60 réponses dans lesquelles 47 partis politiques ont clairement annoncé leur accord à la proposition faite par le chef de l'Etat, 9 partis ont exprimé des réponses réservées, au motif qu'ils avaient demandé la mise en place d'une instance indépendante chargée de l'organisation des élections, alors que 4 partis ont émis des objections politiques sur toute la démarche

suivie par les autorités nationales.

L'intention du chef de l'Etat de nommer M. Derbal à la tête de cette instance a été saluée par plusieurs partis politiques, à l'instar du FLN, RND, TAJ, Nahda ou MPA alors que d'autres partis, à l'instar du MSP, FFS et PT avaient émis des réserves concernant plus l'instance que la personne proposée pour la présider.

L'article 194 de la Constitution a créé une Haute instance de surveillance des élections qui «veille à la transparence et à la probité des élections présidentielles, législatives et locales et du référendum, depuis la convocation du corps électoral jusqu'à

la proclamation des résultats provisoires du scrutin».

Cette même disposition précise notamment que la Haute instance est «présidée par une personnalité nationale nommée par le président de la République, après consultation des partis politiques».

Juriste de formation, M. Derbal a notamment été élu à l'Assemblée populaire nationale en 1997 au titre du parti «Nahda», puis a exercé successivement les fonctions de ministre chargé des Relations avec le Parlement et de conseiller à la présidence de la République, avant de diriger le bureau de la Ligue arabe auprès de l'Union européenne à

LA QUESTION DU JOUR

Veillée d'armes à Alep

suite de la page Une

Or il est évident que pour leurs alliés, il importe plus que jamais qu'ils tiennent leurs positions, en attendant qu'une nouvelle administration américaine arrive aux affaires, et décide de la suite à donner. Si cette administration était dirigée par Hillary Clinton, bien des perspectives actuelles seraient probablement à revoir. Or si les combattants ne quittent pas la ville pour une autre destination, la population civile ne le peut pas non plus, non pas parce qu'elle ne le veut pas, mais parce qu'elle n'est pas libre de ses mouvements, au moins pour une partie d'entre elle. Sachant cela, ni les Syriens ni les Russes n'ont dû se faire beaucoup d'illusions sur le résultat de leurs trêves successives. Tout porte à penser d'ailleurs qu'ils ne les ont décrétées que pour que tout un chacun puisse voir qu'ils ont tout fait pour que la facture humaine soit la moins élevée possible. Mais eux-mêmes n'ont pas le choix, il leur faut reprendre la ville avant qu'Américains et Saoudiens, pour ne nommer que les composantes les plus influentes du camp adverse, ne retrouvent leurs marques, pour autant que les électeurs américains fassent le bon choix bien entendu, ce qui à trois jours du jour «J» n'est toujours pas acquis. De sorte qu'Alep est et tout ce qui s'y trouve, en son cœur comme à sa périphérie, est de toute évidence à la veille d'une bataille en comparaison de quoi les affrontements précédents feraient figure d'escarmouches. Les forces syriennes et leurs alliés n'auraient pas pensé à donner l'assaut final, ce qu'elles s'apprentent à faire, si elles n'avaient pas acquis la certitude que le camp opposé est fort affaibli par rapport à ce qu'il était dans le passé. Elles doivent en tout cas penser que le moment est arrivé de reprendre le contrôle de toute la ville, le contexte dans l'ensemble de ses dimensions leur offrant une opportunité en ce sens qui pourrait bien ne pas se renouveler.

M. H.

Bruxelles. M. Derbal a également été ambassadeur d'Algérie en Arabie saoudite jusqu'au printemps de cette année.

L. B.

Production de pétrole des pays de l'Opep

«Pas de retour sur l'accord d'Alger», selon Boutarfa

■ Outre certains détails techniques évoqués par les experts de l'Opep, la perspective d'un consensus commun réglant définitivement la question est en bonne voie.

Par Yacine Djadel

Suite à la dernière réunion technique de deux jours tenue à Vienne, ayant rassemblé les géants du pétrole en vue d'une convergence des volontés pour mettre en marche l'accord d'Alger et discuter des méthodes de son application, le point de divergence entre l'Iran et l'Arabie saoudite a suscité des remous. Néanmoins, outre certains

détails techniques évoqués par les experts de l'Opep, la perspective d'un consensus commun réglant définitivement la question est en bonne voie. Ce sur quoi d'ailleurs, s'est exprimé, hier à Alger, le ministre de l'Energie, Noureddine Boutarfa. Il a affirmé qu'«il n'y a pas de retour sur l'accord d'Alger. Aujourd'hui, nous sommes en application de cet accord. Le comité technique de haut niveau installé suite à la réunion d'Alger est en train d'y travailler, et l'accord d'Alger n'a pas été remis en cause», a-t-il laissé entendre en marge de la signature d'un contrat entre Sonatrach et le groupe chinois CPECC. Il a ajouté, par ailleurs, que les quotas de production des pays de l'Opep seront arrêtés lors de la réunion ordinaire de cette organisation prévue le 28 novembre à Vienne. Interrogé par la presse sur le devenir de l'accord conclu par l'Opep en septembre dernier à Alger pour réduire la production à une fourchette allant entre 32,5 et 33 millions barils/jour, M. Boutarfa a répondu de manière positive. Il a



Ph/D. R.

indiqué, à ce sujet, que «le comité technique de haut niveau choisi par les pays de l'Opep a déjà réglé pas mal d'éléments techniques». Ce comité technique a proposé que la durée de l'accord soit d'une année à partir de janvier 2017 avec révision au bout de six mois, a précisé le ministre. De ce fait, pour plus d'éclairage et de précision sur la question, M. Boutarfa a souligné à la presse qu'il faudrait attendre la prochaine réunion de l'Opep où les quotas de chaque pays seront arrêtés. «Chaque pays réduira en

fonction de son volume de production actuel», a-t-il souligné. Pour rappel, il est à noter concernant le taux de production en nombre de barils par jour que l'Iran et l'Arabie saoudite demeurent les seuls pays qui ne se sont pas mis d'accord sur leur réduction chacun pour l'équilibre du marché mondial. Toutefois, dans le fond, ce différend est plus politique qu'économique et les principaux membres de l'Opep sont en train de travailler en vue de déboucher sur un consensus final. Un consensus sur lequel

les espoirs de concrétisation s'annoncent de bon augure, selon la plupart des pays membres. A plus forte raison que la présidence de ce comité technique de haut niveau de l'Opep, chargé essentiellement de définir les mécanismes de réduction de la production de chaque pays membre et de coordonner avec les pays non membres de l'Opep pour la mise en œuvre de l'accord d'Alger, a été confiée à l'Algérie.

Y. D.

CNAS de Blida

2 000 employeurs ne versent pas de cotisations

LA CAISSE nationale d'assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas) de Blida compte 13 000 employeurs affiliés, dont 2 000 ne versent pas de cotisations, a-t-on appris, dimanche, de son directeur.

«La Cnas de Blida compte 13 000 employeurs affiliés, dont 9 000 s'acquittent régulièrement de leurs cotisations, et 2 000 ne les versent pas», a indiqué à l'APS Mohamed Bouamed, en marge d'une journée d'information sur les procédures introduites dans la loi de finances complémentaire (LFC) 2015, signalant, en outre, l'ouverture d'une enquête pour déterminer si 2 000 autres employeurs sont toujours en activité ou non.

Le secteur public contribue à hauteur de 52% dans les revenus de la caisse, contre 22% pour le secteur privé, a-t-il ajouté, soulignant la prorogation des échéanciers de versement des cotisations dues par les employeurs, jusqu'à décembre.

Le responsable a lancé un appel à tous les employeurs et opérateurs économiques accusant des retards dans le règlement de leurs cotisations, à se rapprocher des services de sa caisse, en vue de bénéficier des procédures exceptionnelles introduites par la LFC 2015 à leur profit.

Parallèlement, il a fait part de la prise des mesures de «recouvrement forcé» des cotisations, à l'encontre de nombreux patrons n'ayant pas procédé à la régularisation de leur situation.

Selon l'article 57 de la LFC 2015, les employeurs redevenables, ayant exprimé une demande pour bénéficier d'un échéancier de paiement, sont exonérés des majorations et pénalités de retard.

Hani Y.

Béjaïa

Les robes noires en colère

Les quelques 700 avocats affiliés à l'Ordre régional des avocats de Béjaïa (Orav) ont boycotté hier l'ouverture de la troisième session criminelle. Pour ce faire, ils ont observé une journée de protestation qui s'est traduite par un arrêt de travail judiciaire, suivi d'un sit-in à la cour de Béjaïa. La «non prise en charge des revendications soulevées l'an dernier par la défense» est à l'origine de ce nouveau mouvement de colère des robes noires, indiquait, hier, le bâtonnier M^e Mohamed Saïd Djennadi. Cette décision a été prise «lors d'une assemblée générale tenue le 13 octobre dernier». Dix-sept points sont soulevés par les protestataires qui parlent de dégradation des conditions de travail des robes noires dans les tribunaux, notamment ceux de Béjaïa et d'Akbou, les intimidations des instances judiciaires locales, les entraves récurrentes dans l'exercice de leur métier, etc. Cela se répercute négativement sur les droits de la défense.

Les grévistes soulèvent aussi le retard mis dans le réaménagement et la réouverture des tribunaux saccagés lors des événements de janvier 2011, notamment ceux de Kherrata, Amizour, Sidi-Aïch et l'annexe de Tazmalt. Les robes noires de Béjaïa ont soulevé également le problème de la confection de plannings de la tenue des sessions ordinaires, les difficultés rencontrées par les avocats stagiaires et ceux nouvellement arrivés dans la profession, les difficultés dans l'obtention des dossiers criminels réservés à la défense, etc. Le Conseil de l'Ordre des avocats de Béjaïa a fait état aussi du manque avéré en encadrement au niveau des juridictions dépendantes de la cour de Béjaïa, le déficit en magistrats et en greffiers alors que de nouvelles promotions sortent de l'Ecole nationale de la magistrature et des greffes. Par conséquent, «il y a un cumul des affaires qui se répercute sur les délais de leur traitement», fait-on observer. Le

président de l'Orav a menacé hier de boycotter toute la session criminelle si les revendications avancées ne sont pas prises en charge. Le Conseil de l'Ordre réclame une nouvelle fois des autorités la mise à sa disposition d'une parcelle de terrain pour construire une maison de l'avocat, comme c'est le cas dans d'autres wilayas. Il y a lieu de noter que pas moins de 69 affaires sont enrôlées durant la troisième session criminelle du tribunal de Béjaïa. «Homicide volontaire avec préméditation, constitution de groupes de malfaiteurs, coups et blessures volontaires avec armes blanches, faux et usage de faux, trafic de drogue et détention de marchandises prohibées, importation de psychotropes, viol sur mineur, incendie volontaire et attentat à la pudeur», sont autant d'affaires programmées pour cette session qui devrait être bouclée le 14 décembre prochain.

H. Cherfa

En prévision de l'été 2017

Réalisation de 10 forages dans la wilaya d'Alger

Le directeur de l'hydraulique de la wilaya d'Alger, Smail Amirouche, a affirmé, dimanche à Alger, que 10 forages seraient réalisés dans le bassin de la Mitidja, en prévision de l'été prochain, pour éviter les coupures répétées d'eau à Alger.

A l'été 2016, certains quartiers de la capitale ont connu des perturbations dans la distribution de l'eau potable, notamment durant l'Aid el Fitir, en raison de la haus-

se de la demande sur cette matière vitale en été, a précisé M. Amirouche dans une déclaration à l'APS.

Plusieurs mesures ont été prises en prévision de l'été 2017 dont la réalisation de 10 forages dans le bassin de la Mitidja, a-t-il dit.

Ces forages, d'une capacité de 15 000 m³/jour, sont à même d'assurer une plus grande quantité d'eau aux habitants d'Alger,

a-t-il précisé.

Parmi les mesures prises pour éviter les coupures d'eau, il a cité la rénovation des stations de pompage de Garidi, El Roustoumia et Dely Brahim afin d'assurer l'approvisionnement en eau potable aux habitants d'Alger, a indiqué le responsable.

«La wilaya d'Alger a lancé une large opération pour réparer les fuites d'eau», a-t-il indiqué, soulignant que «ces fuites constituent

une véritable ressource en eau pour le pays et leur réparation est aussi indispensable que la réalisation de ces forages».

L'Algérie recèle plusieurs ressources importantes pour l'approvisionnement en eau potable dont les nappes phréatiques, les eaux en surface provenant des barrages et l'eau de mer dessalée.

Mahi Y.

Médicaments

La facture d'importation en hausse

■ La facture d'importation des produits pharmaceutiques a augmenté de plus de 8% au cours des neuf premiers mois de 2016 par rapport à la même période de l'année 2015, selon les Douanes.

Par Amel B.

La valeur des importations de ces produits s'est élevée à 1,49 milliard de dollars (md usd) entre début janvier et fin septembre 2016, contre 1,38 md usd à la même période de 2015, soit une hausse de 8,17%, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). Quant aux quantités importées, elles ont reculé de 5,7% en s'établissant à 18 000 tonnes (t) contre 19 090 t entre les deux périodes de comparaison. Par catégorie de produits, la facture des médicaments à usage humain s'est chiffrée à 1,4 md usd contre 1,31 md usd (+7,25%), tandis que les quantités ont baissé à 16 049 t contre 17 391 t (-7,71%). Pour les médicaments à usage vétérinaire, les importations ont atteint près de 25,2 millions usd (528,2 t) contre 21,94 millions usd



(517,5 t), soit des hausses de 14,76% en valeur et de 2,06% en volume. Pour les importations des produits parapharmaceutiques (pansements adhésifs, gazes, réactifs...), elles ont coûté 60,35 millions usd (1 423,3 t) contre 45,97 millions usd

(1 181,3 t), soit une hausse de 31,3% en valeur et de plus de 20% en volume. Dans le cadre de la rationalisation des importa-

tions des médicaments, un arrêté ministériel publié en décembre 2015 avait fixé la liste des produits pharmaceutiques à usage humain et des matériels médicaux fabriqués en Algérie qui sont interdits à l'importation. Il s'agit de 357 médicaments composés de comprimés, crèmes et pommades dermatiques, solutions injectables, suppositoires, pommades ophtalmiques et de sirop. S'y ajoute également une liste de onze matériels médicaux fabriqués localement et qui sont aussi interdits à l'importation telles les seringues, compresses et bandes de gaze et la bicarbonate de soude pour dialyse. En 2015, les importations des produits pharmaceutiques avaient atteint 1,96 milliard de dollars (-22% par rapport à 2014) pour un volume global de près de 27 000 tonnes (-15,32%).

A.B./APS

Raffinerie d'Alger

Sonatrach signe un contrat de 45 milliards DA avec le Chinois CPECC

La compagnie nationale Sonatrach et le groupe China petroleum Engineering and Construction (CPECC) ont signé hier à Alger un contrat de 45 milliards de dinars pour réaliser les travaux de réhabilitation de la raffinerie de Sidi R'cine à Baraki (Alger). Les docu-

ments de l'accord ont été paraphés par le directeur du pôle raffinage de Sonatrach, Tahar Cherif Zerrar, et le directeur général de CPECC Algérie, Liu Chun Lin, en présence du ministre de l'Energie, Nouredine Boutarfa, du P-dg de Sonatrach, Amine Mazouzi, ainsi

que de l'ambassadeur de Chine à Alger, Yang Guangyu. Le projet de réhabilitation de la raffinerie d'Alger, dont le délai de réalisation a été fixé à 21 mois, devrait permettre, une fois réceptionné, d'augmenter de 35% les capacités de raffinage de cette unité. R. E.

Traité de libre-échange UE-Canada

Les Pays-Bas pourraient être contraints d'organiser un référendum

Des militants néerlandais ont affirmé avoir réuni près des deux-tiers des signatures nécessaires pour contraindre leur gouvernement à organiser un référendum sur le traité de libre-échange UE-Canada (CETA), possible nouveau revers après la résistance wallonne à cet accord. Le CETA, négocié depuis sept ans, avait finalement été signé fin octobre à Bruxelles avec plusieurs jours de retard en raison des réserves de la région belge de Wallonie, à l'origine de vifs désaccords entre Belges. L'accord, qui supprimera 99% des droits de douane entre l'UE et Ottawa, entrera en application provisoire dans les prochains mois mais doit ensuite être approuvé par l'ensemble des Parlements nationaux et régionaux de l'UE pour devenir définitif. Des groupes citoyens aux Pays-Bas appellent à un référendum pour décider si le

Parlement doit ratifier le CETA, tout comme l'impopulaire TTIP (ou Tafta) en discussion avec les Etats-Unis. Une pétition lancée en octobre 2015, mais qui s'est nourrie d'un regain d'intérêt ces dernières semaines, a déjà réuni 190 400 signatures sur les 300 000 nécessaires pour imposer ce référendum au gouvernement. «On veut dire clairement aux politiques que ces accords devraient être discutés plus ouvertement et radicalement modifiés», a expliqué Niesco Dubbelboer, du mouvement Meer Democratie (plus de démocratie, ndlr) cité par l'AFP. Ces traités «sont des accords vieillots, post-coloniaux, qui favorisent les intérêts des grosses entreprises et investisseurs», argumente-t-il, estimant que les questions «du climat et de la durabilité devraient être davantage en première ligne». Cette organisation s'est alliée

au groupe néerlandais de défense de l'environnement Milieudefensie, et d'autres ONG. En avril, un référendum consultatif de ce type, convoqué par des groupes eurosceptiques, avait rejeté un accord-clé entre l'Union européenne et l'Ukraine, mettant le Premier ministre Mark Rutte dans l'embarras face aux 27 pays de l'UE ayant déjà ratifié l'accord et l'obligeant, sur le plan intérieur, à tenter de négocier un compromis. Les organisateurs de la pétition anti-CETA se défendent d'être eurosceptiques. «Je suis pro-UE», affirme M. Dubbelboer, «mais je crois que l'Europe devrait être plus démocratique». Un référendum, si les 300 000 signatures étaient acquises, ne serait vraisemblablement pas organisé avant plusieurs mois et sans doute pas avant les législatives prévues en mars. Souad H./agences

Oran

Création de 330 micro-entreprises depuis janvier

Trois cent trente micro-entreprises ont été créées de janvier 2016 à fin octobre dernier à Oran, dont près de la moitié à partir de juillet, a-t-on appris dimanche du directeur local de l'Agence nationale de gestion de micro-crédit (Angem). Les promoteurs de projets ayant investi dans des créneaux divers aussi importants que le BTP, l'agriculture, l'industrie, l'artisanat et le commerce, ont bénéficié, chacun, d'un finan-

cement triangulaire dont le montant ne dépasse pas le seuil d'un million DA, a indiqué Redouane Bentayeb, ajoutant qu'une dizaine d'ex-détenus ont bénéficié de ce dispositif durant cette même période. Selon le responsable, de nombreuses demandes de crédit sont en cours de traitement par les services de l'Angem, parmi lesquels 613 dossiers sur un total de 727 demandes ont été éligibles. En ce qui concerne l'achat de

matières premières, le bilan de l'agence Angem d'Oran de cette période fait état du financement de 150 dossiers dont 77 durant les cinq derniers mois. Pour ce qui est de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat du 14 au 20 novembre en cours, l'agence d'Oran prévoit, au niveau local, la tenue d'une série de rencontres sur l'entreprise destinées aux porteurs de projets, ainsi que des sessions de formation au profit

des promoteurs de projets. Le programme prévoit également des journées de sensibilisation sur l'entreprise au féminin, une exposition destinée aux promoteurs de l'Angem au niveau de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), ont indiqué les organisateurs qui ont programmé des visites guidées au niveau d'entreprises et centres d'enseignement et de formation professionnels. Hani Y.

FMI

Le Portugal renonce à des remboursements anticipés de ses dettes

LE GOUVERNEMENT portugais a renoncé à rembourser cette année avant terme 6,6 milliards d'euros au FMI, revenant ainsi sur des promesses faites par l'ancien exécutif, a annoncé le ministère des Finances. «La réalisation de futurs remboursements anticipés du prêt du Fonds monétaire international (FMI) dépendra des conditions de marché et des besoins de financement, dont l'augmentation de capital» de la banque publique Caixa geral de depositos, a précisé le ministère dans une note. Le gouvernement souhaite avant tout maintenir des réserves financières «adaptées aux conditions de marché», soit un matelas de 6,5 milliards d'euros fin 2016, comparable au niveau de l'an dernier, a expliqué la note. Après avoir remboursé 2 milliards d'euros au FMI en février, le Portugal avait affiché en avril dans son programme de stabilité l'objectif de verser 6,6 milliards d'euros supplémentaires avant fin 2016. Cette somme a été revue à la baisse à 4 milliards en septembre, avant d'être réduite à zéro, après l'accord conclu en août avec la Commission européenne sur une injection de capital d'au moins 2,7 milliards d'euros dans la Caixa. A l'origine, Lisbonne espérait régler d'ici la mi-2017 au total 14 milliards d'euros sur les quelque 29 milliards prêtés par le FMI depuis 2011 dans le cadre de son plan de sauvetage, selon les projets du précédent gouvernement dirigé par le conservateur Pedro Passos Coelho. R. E.

El Tarf

Les travaux de protection de l'ancien port d'El Kala bientôt achevés

■ Les travaux de protection de la presqu'île et de l'ancien port de pêche d'El Kala (El Tarf) seront bientôt achevés, a-t-on appris auprès du responsable du service des infrastructures maritimes à la Direction des travaux publics (DTP).

Par Siham N.

Le chantier, lancé en 2013, est actuellement à 90% de taux d'avancement des travaux, a précisé Abdelaziz Soltani. D'un coût de 717 millions de dinars, cette opération vise, selon la même source, la protection de l'ancien port par la pose de blocs cubiques rainurés (BCR) de 15 tonnes avec un rehaussement du mur de garde et le colmatage des cavernes. Confiés à la société des travaux maritimes de l'Est «Sotramest», les travaux ont pour objectif de protéger le port et de préserver les embarcations d'éventuels intempéries, a ajouté la même source, affirmant que les premiers résultats observés sur la partie dont les travaux ont été finalisés sont d'ores et déjà «palpables». D'autres opérations sont en cours au nouveau port



de pêche d'El Kala, réceptionné Soltani, précisant que le coût de réalisation de cette infrastructure maritime dont les travaux ont été lancés il y a plus de deux décen-

P.H. A.D.R.

nies, est de près de quatre milliards de dinars. Faisant état du parachèvement des travaux de deux accès principaux et secondaires ainsi que du lot éclairage, le même responsable a signalé que l'essentiel de ce projet porte, entre autres, sur l'installation d'une clôture et d'un réseau d'assainissement. Leur taux d'avancement est de plus de 50%, tandis que le volet raccordement au réseau d'alimentation en eau potable a atteint un taux d'avancement de 90%. D'une capacité de 142 embarcations, le nouveau port de pêche d'El Kala est appelé à dynamiser l'activité dans une wilaya réputée pour ses importants récifs coralliens et ses richesses halieutiques.

S. N./APS

Wilaya d'El Tarf

Près de 50 000 foyers raccordés au réseau de gaz naturel

Pas moins de 49 532 foyers ont été, à ce jour, raccordés au réseau de gaz naturel au niveau de la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris, dimanche, du directeur de wilaya de l'énergie. Inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, ces opérations ont ciblé 17 chefs-lieux de commune sur les 24 que compte la wilaya d'El Tarf, a précisé Fethallah Athmani, détaillant que le taux de raccordement au réseau de gaz naturel est actuellement de l'ordre de 60% et devra atteindre les 70%, à la fin de 2017, au terme de l'exécution des programmes engagés. Le réseau de raccordement en cours dans le

cadre dudit programme qui ciblera 31 840 foyers, a nécessité la mobilisation de pas moins de 8 640 millions de dinars, a-t-on encore noté, indiquant que le projet concerne la réalisation de 1 178 kilomètres entre réseau de transport et réseau de distribution. Le même responsable a déclaré que 89 localités, 25 agglomérations secondaires, 14 chefs-lieux de commune et 50 quartiers seront raccordés au terme de ce programme, précisant que ce projet permettra aux communes de Boutheldja, Lac des oiseaux, Ain Assel, Zitouna, Ain Kerma, Bouhadjar, Hammam Beni Salah, Oued Zitoune,

Souarekh, R'mel Souk, El Ayoun, Bougous, Berrihane et Cheffia, de profiter du gaz de ville et mettre fin aux souffrances endurées, des années durant, des habitants de ces localités réputées pour leur climat particulièrement rude en hiver. La même source a, par ailleurs, rappelé que 1 647 foyers de la commune frontalière de Zitouna ont été récemment raccordés au réseau de gaz de ville, au bonheur de ses habitants qui ont favorablement accueilli la mise en service du projet longtemps attendu.

Ali T.

Aïn Defla

Le marché de gros de Bourached réceptionné au 2^e trimestre 2017

Le taux d'avancement des travaux de réalisation du marché de gros de fruits et légumes de Bourached (Aïn Defla) lancés en 2014, a atteint près de 82%, a-t-on appris d'un responsable de la direction locale du commerce, qui précise que cette aire commerciale sera réceptionnée au deuxième trimestre 2017. «Le taux d'avancement des travaux se rapportant aux carreaux a atteint 94,32% au moment où celui des bâtis inhérents aux annexes du marché a atteint 57%, 83%, 78,35%, 87,24% et 24,45%, respectivement pour les zones 1, 2, 3 et 4», a précisé Rachid Hamadi, responsable du service de l'observation du marché et de l'information économique à la même direction, faisant état d'un taux d'exécution des travaux de VRD de 28%. «L'idée de réalisation d'un marché de gros est notamment motivée par la nécessité de faire face aux perturbations et aux tensions sur différents produits agricoles, voire même aux ruptures d'ap-

provisionnement», a observé M. Hamadi. S'étendant sur une superficie de 12,2 hectares dont trois ha pour la surface couverte, 1,2 ha pour la surface bâtie, 7,2 ha pour le parking et la voirie et 0,6 ha pour les espaces verts, le futur marché de gros permettra la création de 540 emplois

directs et 1 530 autres indirects, a expliqué le même responsable. La quantité de fruits et légumes qui transitera annuellement par le marché atteindra les 480 000 tonnes, a-t-il ajouté, notant que sa construction a été confiée à l'«EPE MAGROS» pour un montant de 2,6 milliards DA. La mise

en service du marché épargnera aux agriculteurs locaux les harassants déplacements vers les structures de gros de Boufarik et Bougara (Blida) ainsi que Hatataba (Tipasa) pour écouler leurs récoltes, a-t-on soutenu.

Maya T./Agences

Téléphonie fixe à El-Bayadh

Le système MSAN sera généralisé avant fin 2016

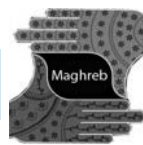
LE RÉSEAU du système MSAN (nœud d'accès multiservices) sera généralisé, avant fin 2016, au profit de tous les abonnés de la téléphonie fixe de la wilaya d'El-Bayadh, a-t-on appris de la direction opérationnelle d'Algérie Télécom (AT). Lancée en 2014, cette opération a permis jusqu'ici le raccordement de près de 17 500 abonnés au système MSAN (Téléphone-Télévision-Internet), avant de raccorder avant fin 2016 un total de 26 000 abonnés, a précisé le directeur opérationnel d'AT, Abdelouaheb Mekhloufi. Le responsable a fait part de la réalisation, à ce titre, d'un réseau de près de 1 000 km de fibre optique à travers la wilaya d'El-Bayadh, dont un linéaire de 335 km a été réalisé cette année. Les projets de la pose de la fibre optique a permis la protection du réseau au niveau de la wilaya à la faveur de son raccordement aux sites régionaux de réserves, en plus de ceux installés dans la wilaya de Laghouat. L'entreprise projetée, au titre de son programme de 2017 visant l'amélioration des prestations téléphoniques et d'Internet en direction des abonnés, la réalisation d'un réseau de 400 km de fibre optique, a-t-il ajouté. Les efforts fournis par AT a donné lieu également à la réalisation de 14 nouvelles stations de 4^e génération (4G) à travers les huit daïras de la wilaya, à la satisfaction de 6 000 abonnés, avant d'être suivie par l'extension de cette nouvelle technologie par l'achèvement d'autres projets en cours de réalisation actuellement, selon la même source. Algérie Télécom a, dans le cadre de la vulgarisation des nouvelles technologies, organisé une journée de formation en direction des gents de la presse, notamment en matière d'initiation à la terminologie et les techniques.

APS

Logement promotionnel Lancement des travaux de réalisation de 500 unités à Adrar

LES TRAVAUX de réalisation de 500 logements promotionnels ont été lancés récemment au niveau de la commune d'Adrar, a-t-on appris auprès des responsables de la Direction locale de l'habitat. Ce projet, dont une assiette foncière située dans la localité de Tililane (au Nord de la ville d'Adrar) a été réservée pour la construction (unités de type F3 et F4), intervient en application de nouvelles instructions des pouvoirs publics relatives au logement promotionnel, a-t-on précisé. Premier du genre dans la wilaya d'Adrar, ce programme qui sera concrétisé dans un délai de 48 mois, est réparti en trois tranches 150, 200 et 150 unités, a indiqué de son côté le promoteur du projet, Mohamed Gassmi. S'agissant de l'aménagement extérieur, M. Gassmi a fait savoir que les opérations liées notamment au revêtement de routes, raccordement de sites concernés aux réseaux divers et la réalisation d'installations publiques requises au niveau de cette nouvelle concentration d'habitants, ont été prises en coordination avec la Direction d'urbanisme et de construction (DUC) de la wilaya d'Adrar, signalant que le montant nécessaire pour financer ces opérations a été déjà consacré. Cette formule de logement suscite un «vif» engouement des citoyens, ce qui contribuera à encourager la réalisation d'autres projets de logement promotionnel dans cette wilaya, a-t-il conclu.

R.R.



Libye

Nouvelles révélations dans l'affaire des infirmières bulgares

■ Deux responsables des services de sécurité de Kaddafi auraient sciemment inoculé le virus du sida à quelque 200 enfants pour pouvoir ensuite accuser, via la Bulgarie, l'Occident de ce crime.

Par Kamel L.

Dans le pays de Kristina, Nassia, Valentina, Valia et Snejana, ce dernier rebondissement d'une saga vieille de dix ans ne pouvait pas passer inaperçu. «Des proches de Kaddafi, responsables de l'inoculation du virus du sida aux enfants», titrait ainsi, samedi 5 novembre, le journal en ligne Mediapool, relatant les révélations de la presse française de la veille. Les cinq infirmières bulgares, injustement accusées dans cette affaire, ont passé plus de huit ans dans les geôles libyennes avant leur libération en 2007, grâce notamment à l'intervention de dernière minute de la France en la figure de Cécilia Sarkozy. Or, selon le site Mediapart, deux anciens dignitaires du régime de Mouammar Kaddafi auraient sciemment infecté quelque 200 enfants de ce virus pour pouvoir ensuite accuser, via la Bulgarie, l'Occident de ce crime. Ces faits auraient été relatés par l'ancien chef du gouvernement de Tripoli, Choukri Ghanem, décédé en 2012, dans son carnet de bord



Ph : DR

qui est aujourd'hui entre les mains de la justice française dans le cadre de l'enquête sur les soupçons de financement

libyen de la campagne de Nicolas Sarkozy en 2007. «Dans ce carnet de bord, Choukri Ghanem raconte avoir reçu en

2007 la visite de Mohamed El Khaddar, membre de la commission d'enquête mise en place en Libye sur cette affaire», poursuit

le quotidien Dnevnik de Sofia. Selon cet homme, Abdallah Senoussi, chef du renseignement militaire, aurait raconté qu'il s'était procuré avec Moussa Koussa, patron des services spéciaux libyens, des « fioles de virus contagieux » : quatre pour Senoussi et vingt-sept pour Koussa. «Tous deux avaient injecté le virus aux enfants – les 232 enfants n'étaient pas de Benghazi mais ont été amenés de l'hôpital de « poursuit le témoignage. Interrogées samedi par l'AFP, les cinq femmes se félicitaient de ces révélations qui, selon elles, n'ont fait que confirmer leur innocence. «La vérité triomphe, près de dix ans après notre libération par Cécilia !», s'est exclamée Valia Tchervenichka. «C'est inimaginable, absurde, comme dans un film d'horreur !», a enchéri Valentina Siropoulo. Fortes de ces nouveaux éléments, elles comptent désormais redoubler d'efforts pour obtenir des dédommagements de la part de l'Etat libyen dans cette affaire.

K. L./Agences

Tunisie

L'UGTT refuse une nouvelle formule proposée par le gouvernement

L'Union générale tunisienne du travail a refusé une nouvelle formule proposée par le gouvernement concernant le rééchelonnement des majorations salariales et ce, lors d'une séance de travail tenue au palais du gouvernement à La Kasbah sur la loi de finances 2017. Joint au téléphone par la TAP, le secrétaire général adjoint de l'UGTT, Mouldi Jendoubi, a indiqué que les points de vue entre le gouvernement et l'organisation syndicale divergent encore concernant les majorations salariales, ajoutant que l'UGTT a, encore une fois, refusé une autre proposition qui consiste à reporter le versement des majorations salariales à 2018 au lieu de 2019. Il a, par ailleurs, fait savoir qu'une réunion est prévue début de la

semaine prochaine afin de poursuivre le dialogue autour de cette question, réitérant le refus catégorique de l'UGTT de tout report de versement des majorations salariales. Tout en appelant le gouvernement à respecter les accords conclus, Jendoubi a indiqué que la rétractation du gouvernement quant au versement des majorations salariales est due à ses engagements envers les bailleurs de fonds étrangers qui considèrent que la masse salariale en Tunisie est élevée. La délégation gouvernementale, a-t-il dit, a informé les représentants de l'UGTT des pressions financières des parties créancières pour inciter le gouvernement à payer ses dettes. Pour sa part, le secrétaire général adjoint de l'UGTT, Belgacem

Ayari, a fait savoir que la délégation de l'UGTT a appelé le gouvernement, lors de cette réunion, à présenter des statistiques pour s'assurer si les entreprises remplissent leur devoir fiscal, précisant que le gouvernement a répondu favorablement à cette requête. Il a, par ailleurs, estimé que l'opposition de l'UGTT au projet de loi de finances 2017 proposé par le gouvernement ne veut aucunement dire qu'elle ne soutient pas le gouvernement. De son côté, le ministre des Affaires sociales, Mohamed Trabelsi, a indiqué à la TAP que la nouvelle formule de rééchelonnement des majorations salariales ne signifie pas que le gouvernement entend renoncer aux majorations salariales, affirmant, à cet égard, l'engagement du

gouvernement à respecter les accords conclus. Il a, par ailleurs, souligné que si le gouvernement souhaite retarder le versement des majorations salariales, c'est en raison, a-t-il dit, de la situation économique et financière difficile que connaît actuellement le pays. Trabelsi a, néanmoins, formulé le souhait de trouver un terrain d'entente avec l'organisation syndicale et de parvenir à un compromis sur cette question.

Un militaire tunisien tué à son domicile dans le centre du pays

Un militaire tunisien a été assassiné à son domicile par «un groupe d'individus», à proximité du Mont Mghilla (centre), a

annoncé samedi soir la télévision publique. Selon la même source, l'identité et le nombre des assaillants sont inconnus. Citant le porte-parole du ministère de la Défense, Belhassen Oueslati, la TV publique a précisé que des unités de l'armée et de la garde nationale avaient lancé des opérations de ratissage.

Depuis sa révolution de 2011, la Tunisie fait face à l'essor d'actions terroristes ayant entraîné la mort de dizaines de soldats et policiers mais aussi de civils et de 59 touristes étrangers. Frappé par une série d'attentats sanglants en 2015, le pays est sous état d'urgence depuis bientôt un an.

Faiza O./Directinfo

Maroc

Un comité onusien dénonce l'illégal pillage des ressources naturelles par le Maroc

Un comité onusien expert en droits de l'Homme a dénoncé le pillage des ressources naturelles au Sahara occidental par le Maroc et exprimé ses vives inquiétudes face à l'impasse dans laquelle se trouve le processus d'autodétermination des Sahraouis. Le comité des droits de l'homme du PIDCP (Pacte international relatif aux droits civils et politiques) a publié vendredi son sixième rapport périodique sur le Maroc dans lequel il a mis en cause l'exploitation illé-

gale des richesses du Sahara occidental. Le Maroc n'a pas pris les mesures nécessaires pour consulter le peuple sahraoui sur cette question, selon les conclusions du comité qui avait interrogé les 24 et 25 octobre des représentants du gouvernement marocain sur la situation des droits de l'homme et des droits civils au Maroc et au Sahara occidental. Le comité a appelé le Maroc à s'engager dans des négociations sur le statut du Sahara occidental, menées sous les auspices du

secrétaire général de l'ONU de façon à permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination. Le rapport fait état, par ailleurs, de nombreux cas de disparitions forcées au Maroc et au Sahara occidental qui restent non élucidées à ce jour et dont les responsables n'ont toujours pas été identifiés, jugés et punis. Il demeure préoccupé par les conditions de détention inadéquates dans les établissements pénitentiaires au Maroc et au Sahara occidental ainsi que par

l'utilisation disproportionnée de la force contre les défenseurs des droits de l'Homme. Les experts de la commission relèvent également dans ce rapport le caractère large et peu précis des actes constitutifs de terrorisme contenus dans le code pénal et critiquent l'introduction en 2015 de nouvelles infractions péchant par imprécision. Selon ce comité, ces chefs d'inculpation ont été indûment utilisés à l'encontre des journalistes qui remplissaient leur devoir d'information.

L'imprécision de ces infractions a un effet dissuasif sur l'exercice d'autres droits du Pacte, y compris la liberté d'expression. Le rapport PIDCP fait écho à des constatations similaires de la commission sœur, le CESCR, de l'année dernière. Le comité des droits économiques, sociaux et culturels a énoncé, dans ses conclusions de 2015, le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et aussi son droit à disposer de ses richesses.

R. M.



Irak

Nouvelle incursion des forces irakiennes dans Mossoul

■ Les forces gouvernementales irakiennes engagées dans des opérations dans l'est de Mossoul et au sud de la ville rencontrent une résistance acharnée des jihadistes du groupe Etat islamique dans leur dernier grand bastion en Irak.



Ph. > D. R.

Les forces spéciales irakiennes sont de nouveau intervenues samedi dans l'est de la deuxième ville d'Irak, au lendemain d'une première tentative contrée par les jihadistes.

Sur un autre front au sud de Mossoul, l'armée et la police fédérale ont lancé un assaut sur l'une des dernières localités d'importance encore aux mains de l'EI. Le déplacement massif de plus d'un million de civils pris au piège dans Mossoul, redouté par les organisations humanitaires, n'a pas encore eu lieu, mais le nombre des personnes déplacées par les combats ne cesse de grimper depuis le début, le 17 octobre, de l'offensive des forces irakiennes. «Nos forces sont en ce moment engagées dans des combats féroces dans les quartiers est de Mossoul», a indiqué

Sabah al-Nomane, porte-parole des forces d'élite du contre-terrorisme (CTS). La bataille se fait «maison par maison», a-t-il affirmé. A Bartalla, une localité située à l'est de Mossoul et que les forces irakiennes utilisent comme base arrière, des ambulances font régulièrement des allers-retours pour évacuer des blessés du front. Vendredi, des unités du CTS avaient tenté une incursion dans l'est de Mossoul mais avaient été repoussées par des tirs ininterrompus des jihadistes, qui avaient installé des barrières et des bombes dans les rues. «Nous n'attendions pas une telle résistance. Ils avaient bloqué toutes les rues», a expliqué un officier du CTS sous couvert de l'anonymat. «Les jihadistes sont très nombreux. Il était préférable de se replier et d'élaborer un nouveau plan», a-t-il dit.

Cette résistance féroce qui a ralenti l'avancée de ces forces

d'élite semble contredire des informations selon lesquelles l'EI aurait déplacé une grande partie de ses combattants vers l'ouest de la ville, de l'autre côté du fleuve Tigre. Au cours des mois précédents, le groupe jihadiste, lorsqu'il se trouvait en présence de forces supérieures en nombre et en armement, avait parfois abandonné certains de ses bastions sans presque combattre.

Mais jeudi, le chef de l'EI Abou Bakr al-Baghdadi avait exhorté dans un message audio ses troupes – quelque 3 000 à 5 000 jihadistes à Mossoul selon des estimations américaines – à lutter jusqu'au martyre pour défendre la ville d'où il avait proclamé en juin 2014 l'instauration d'un «califat». Au sud de Mossoul, «les forces de l'armée et de la police fédérale attaquent (la zone de) Hamam al-Alil par trois côtés, avec le soutien de l'aviation» irakienne, a indiqué le

général Abdelamir Yarallah dans un communiqué du commandement conjoint des opérations.

L'avancée de ces forces qui remontent par la vallée du Tigre vers le nord a été ralentie par les engins explosifs posés par les jihadistes dans les villages, ainsi que pour assurer la sécurité des civils et leur éviter d'être pris dans des échanges de tirs.

Dans un communiqué, le ministère irakien pour les Migrations a indiqué avoir accueilli 9 000 personnes déplacées par les combats au cours des deux derniers jours.

Il a par ailleurs comptabilisé 29.539 déplacés depuis le début le 17 octobre. Les organisations humanitaires mènent une course contre la montre pour renforcer leurs capacités d'accueil avant l'exode massif des habitants de Mossoul qu'elles craignent.

Dans un camp à l'est de Mossoul, des déplacés irakiens vivent dans des conditions spartiates.

«Ils nous ont donné des cou-

vertures mais ce n'est pas suffisant, il fait très froid. Nous sommes 19 dans cette tente», a déclaré Younes Hassan, 53 ans.

La coalition internationale sous commandement américain a assuré avoir intensifié ses frappes aériennes ces derniers jours, mais les troupes irakiennes au sol réclament un soutien plus important. «Nouvelles avancées sur tous les axes. Encore du chemin à parcourir mais nous sommes en avance sur le programme», a déclaré dans un message sur les réseaux sociaux Brett McGurk, l'émissaire américain auprès de la coalition internationale. Le Premier ministre irakien Haider al-Abadi, qui s'est rendu plusieurs fois au front depuis le début des opérations, a exprimé le souhait de voir son pays débarrassé de l'EI avant la fin de l'année. Mais des responsables américains et d'autres nationalités ont averti que l'offensive pourrait durer des semaines, voire des mois.



Points chauds

Acharnement

Par Fouzia Mahmoudi

Les Américains sauront dans un peu moins de 48 heures qui sera leur nouveau président pour les quatre prochaines années. Et le moins que l'on puisse dire est que rarement une élection présidentielle aura suscité autant de polémiques, de scandales et de retournements de situations, parfois ubuesques. Mais alors que la campagne est terminée et que le jour de l'élection se profile, les deux candidats en lice, Hillary Clinton et Donald Trump continuent d'exploiter chaque minute avant l'ouverture des bureaux de vote mardi matin. En effet, les deux adversaires étaient engagés hier encore dans une course frénétique, avec plusieurs meetings, pour tenter de convaincre toutes les voix possibles. La candidate Démocrate, qui espère succéder à Barack Obama et devenir la première femme présidente de l'histoire américaine, a d'ailleurs prévu un ultime rassemblement électoral en Caroline du Nord ce soir à minuit même, soit à quelques heures de l'ouverture des bureaux de vote sur la côte Est. Appelant à la mobilisation dans «le sprint final», l'ancienne Première dame, 69 ans, a affiché sa confiance à Philadelphie, prédisant un message clair des électeurs, «de l'est à l'ouest et du nord au sud» des Etats-Unis. Le dernier sondage ABC/Washington Post donne 5 points d'avance à la Démocrate (48%/43%) face au Républicain au niveau national mais la moyenne des différents instituts pointe vers un score plus serré. Preuve en outre du climat de tension qui règne à l'issue d'une campagne particulièrement agressive, la brève évacuation de scène de Donald Trump lors d'un meeting dans le Nevada samedi soir, motivée par la présence d'un homme supposé menaçant, a suscité une cascade de réactions extrêmes. Le candidat Républicain, qui a lui aussi passé ces derniers jours à enchaîner les meetings, a déroulé ses thèmes favoris, assurant qu'une présidence Clinton serait «un désastre dès le premier jour». «Nous sommes à trois jours du changement que vous avez attendu toute votre vie», avait-il lancé quelques heures plus tôt en Caroline du Nord. L'équipe Clinton a annoncé un meeting aujourd'hui dans le Michigan remporté facilement par Barack Obama en 2008 et 2012. «Je pense qu'elle perd son temps. Plutôt que d'aller dans le Michigan, elle devrait rentrer chez elle et se reposer», a ironisé son rival. Pour le milliardaire, le défi s'annonce difficile: remporter nombre de ces Etats-clés en ralliant notamment les électeurs de l'Amérique rurale et éventuellement parvenir à renverser en sa faveur un Etat penchant traditionnellement du côté Démocrate. De leur côté les Américains ont déjà une opinion très négative des deux candidats, et quel que soit le vainqueur, la joie ou la célébration sera sûrement très faible, remplacée certainement par un sentiment de soulagement de voir l'une des pires campagnes présidentielles de l'histoire américaine enfin se terminer. **F. M.**

Grande-Bretagne

Theresa May met en garde les élus contre un blocage du Brexit

La Première ministre britannique Theresa May a mis en garde les parlementaires de son pays contre un blocage du Brexit, dans des déclarations publiées hier, après que la Haute Cour de Londres a jugé qu'ils devaient être consultés. Après cette décision rendue jeudi, le gouvernement conservateur a annoncé qu'il ferait appel devant la Cour suprême, et M^{me} May a affirmé maintenir son calendrier «inchangé». Dans des déclarations publiées hier avant une visite en Inde, M^{me} May a mis en garde les membres du Parlement contre la tentation d'utiliser leur vote pour aller à l'encontre des résultats du référendum de juin, qui a vu la victoire du Brexit, la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. «Le résultat a été clair. Il est légitime. Les parlementaires qui regrettent les résultats du référendum doivent accepter ce que le peuple a décidé», a déclaré M^{me} May.

La décision de la Haute Cour a suscité la colère de partisans du Brexit, inquiets du risque de torpillage par des parlementaires pro-UE du processus de mise en œuvre de cette sortie de l'UE,

que Mme May a déclaré vouloir lancer avant fin mars.

«Ce n'est pas dans l'intérêt du pays, et cela ne nous aidera pas à obtenir les meilleures conditions pour la Grande-Bretagne», a déclaré la Première ministre. «Nous devons maintenant nous concentrer sur la recherche de la meilleure issue», a-t-elle ajouté.

«Cela signifie maintenir notre plan et notre agenda, développer notre stratégie de négociation et ne pas mettre toutes nos cartes sur la table», a-t-elle dit.

La décision de la Haute Cour de Londres, si elle est confirmée par la Cour suprême, risque de provoquer des débats parlementaires à rallonge, susceptibles de ralentir significativement la mise en œuvre du Brexit et de peser sur les négociations entre Londres et Bruxelles.

Le leader du parti travailliste, Jeremy Corbyn, a déclaré qu'il n'avait pas l'intention d'œuvrer à l'inversion du résultat du référendum. Mais il a indiqué, dans une interview au Sunday Mirror, qu'il voterait contre l'activation par le gouvernement de l'article 50 du Traité de Lisbonne – qui lance la procédure de sortie de l'Union

européenne – à moins que M^{me} May n'accepte d'œuvrer au maintien de l'accès de la Grande-Bretagne au marché unique européen et de garantir les droits européens sur le travail après le Brexit.

Ces sujets «doivent être la base des négociations. Et cela n'entraînera pas nécessairement un retard» dans le processus, a dit M. Corbyn.

«Nous ne mettons pas en cause le référendum», a poursuivi le chef du principal parti de l'opposition britannique. «Nous n'appelons pas à un second référendum. Nous appelons à ce que l'industrie britannique ait accès au marché européen».

La décision de la Haute Cour a suscité des spéculations selon lesquelles M^{me} May pourrait convoquer des élections anticipées pour renforcer le soutien dont elle dispose à la Chambre des communes avant un vote sur l'UE.

Les prochaines législatives ne sont pas prévues avant 2020. M. Corbyn a déclaré: «Si le gouvernement convoque des élections, nous y sommes prêts».



Ecrivain et cinéaste

Rim Laredj, expression de multiplicité culturelle

■ C'est lors des huitièmes rencontres euro-maghrébines des écrivains, au 21^e Salon international du livre d'Alger (SILA), qu'on a rencontré Rim Laredj. Elle est auteure de «Le seigneur des cendres : dis papa, c'est quoi une barbarie ?», «Mais où se cachent les lettres de mon histoire ?», et en 2016 «Le dernier rivage, l'île muette» paru chez Dalimen. Elle a également réalisé en 2015 son premier long métrage, «El dhil wa el kindil», sélectionné dans divers festivals.

Entretien réalisé par Nassima C.

Le Jour d'Algérie :
Racontez-nous un peu votre parcours.

Rim Laredj : Je suis née et ai vécu en Syrie jusqu'à l'âge de 4 ans, ensuite entre l'Algérie et la France. J'ai étudié le cinéma et l'histoire de l'art en France et aux Etats-Unis. En parallèle de l'écriture, je suis aussi artiste visuel.

Vous avez baigné dans beaucoup de cultures. Cela a influencé votre création artistique.

Effectivement. Je considère la multiplicité culturelle comme une grande richesse, source de fierté. Partout où je vais, je me retrouve... Je suis citoyenne du monde, car, au final, ce qui prime c'est l'humain. La littérature permet d'accepter l'autre, de faire un brassage culturel où l'autre n'est autre que moi.

L'Algérie et son histoire prennent une grande place dans vos œuvres. Tourment

ou nostalgie ?

Je n'ai pas beaucoup vécu en Algérie étant petite. Pendant la décennie noire, on l'a quittée 4 ou 5 ans. Plus tard j'y suis revenue grande. Et je passe actuellement 6 mois par an ici. L'Algérie sera toujours mon terrain de fiction. Il ne s'agit pas de tourment ou de nostalgie, plutôt de se réapproprier l'histoire, son histoire.

Vous touchez à différentes formes d'art et d'expression ?

Le plus essentiel n'est pas la forme. Dans un premier temps, et c'est l'important, on fait et on façonne notre idée ou notre texte. Une fois l'univers et les figures sculptés, on passe à la forme. Elle apparaît d'elle-même ensuite.

Mais l'écriture était votre premier contact avec l'acte de création artistique ?

Non, détrompez-vous. C'était le dessin, comme tous les enfants, étant donné que j'ai commencé très jeune. Ensuite, il

y a eu l'écriture. Pendant la décennie noire, j'avais écrit un carnet. C'était beaucoup plus des gribouillis d'enfant. Et là, je suis revenue au dessin dans mon écriture.

Ce carnet reste donc votre première expérience d'écriture ?

Oui, la première qui aboutit. Ecrire ce carnet était un acte salvateur, d'où son intérêt comme témoin de choses terribles que j'ai vécues étant enfant. Il y a la partie où la petite fille raconte et se pose des questions, et la deuxième partie où son père tente de lui expliquer les choses. C'est un ouvrage qui s'adresse aux jeunes et aux adultes en même temps.

Vous animez des ateliers pour enfants un peu partout, et vous l'avez fait en Algérie. Racontez-nous ce qui vous a peut-être interpellé ou ce qui a été particulier pour l'expérience algérienne.

Je ne l'ai fait qu'une seule fois



PH. > D. R.

en Algérie. J'aurais aimé plus. Pour la particularité : déjà chaque enfant est spécial. Les parents et acteurs socioculturels doivent s'intéresser à lui dans son individualité. Dans le partage de ce que j'ai envie de transmettre, j'essaie de leur montrer qu'il y a un monde en soi à l'intérieur de chacun, et d'aller avec eux vers la réinvention d'un monde plus doux.

Dans votre long métrage «El dhil wa el kindil», vous

projetez la lumière sur le mouvement des étudiants pendant la guerre de Libération. Qu'est-ce qui a motivé votre intérêt à cette catégorie plutôt que de choisir une personnalité ou un symbole de cette période ?

Je voulais sortir de ces figures, en explorer d'autres qui ont sacrifié leur vie, et qui restent assez méconnues, dans le sens où les jeunes les connaissent juste à travers le nom des rues, jardins, etc. J'ai tenté un acte de transmission, d'éveil des consciences. Ces personnalités ont existé, et chacune d'elles mérite un film à part entière. Je voulais aussi susciter la curiosité des jeunes pour qu'ils aillent vers cette recherche-là.

Vos projets et perspectives d'avenir ?

J'anime déjà des ateliers avec des enfants réfugiés syriens. Je me sens aussi syrienne, et j'ai vécu le même traumatisme lors des années 90. Je crois que lorsqu'on donne, on se guérit soi-même.

J'ai aussi des projets de films, je suis réalisatrice et je produis. En ce moment, j'ai un ouvrage en cours, c'est un roman graphique qui comporte beaucoup plus du dessin. J'aimerais que mes personnages ne soient pas très bavards. Je suis dans une optique d'économie des mots. Je pense que cela garderait une certaine poésie et laisse libre à la communication universelle.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Musée national du Bardo Jusqu'à la fin de l'année : Exposition «L'Algérie dans la préhistoire. Recherches et découvertes récentes».

En 2017

Le centenaire de la naissance de Mouloud Mammeri commémoré durant cinq mois

Les festivités commémoratives du centenaire de la naissance de l'écrivain Mouloud Mammeri (1917-1989) auront lieu pendant quatre ou cinq mois durant l'année 2017 sur tout le territoire national, avec de nombreuses manifestations scientifiques et culturelles, a indiqué, samedi, le Haut commissariat à l'amazighité (HCA). «Les manifestations de célébration du centenaire s'étaleront sur quatre ou cinq mois sur tout le territoire national avec de nombreuses thématiques au pro-

gramme», a précisé Si El Hachemi Assad, secrétaire général du HCA. Il a annoncé qu'«un comité de coordination composé de personnalités scientifiques et culturelles sera installé le 17 décembre pour réfléchir sur les thématiques et les contenus de chaque axe d'activité envisagé pendant le centenaire». Si El Hachemi Assad a ajouté que «cet important anniversaire sera parrainé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, car il constitue un événement majeur pour

l'Algérie». Mouloud Mammeri est considéré comme un pionnier de tamazight «et il n'est pas de quête scientifique dans le champ de l'amazighité qui ne se réfère aux travaux de l'écrivain», a souligné le secrétaire général du HCA. Ecrivain, Mammeri est l'auteur de plusieurs romans dont «L'Opium et le Bâton», adapté au cinéma, «La colline oubliée», «Le sommeil du juste». Il a écrit également des pièces de théâtre, des recueils de poésies anciennes et des contes. **Racim C.**

Sila

Le prochain salon se tiendra le 25 octobre 2017

La prochaine édition du Salon international du livre d'Alger (Sila) s'ouvrira le dernier mercredi du mois d'octobre 2017 et se tiendra au Palais des expositions des Pins maritimes (Safex), a annoncé, samedi à Alger, le commissaire du Sila, Hamidou Messaoudi. S'exprimant lors de la conférence de presse de clôture du 21^e Sila, le commissaire a indiqué que le salon ne «changera pas d'emplacement même si la Safex devra entreprendre des travaux de réaménagement ordonnés par le Premier ministre Abdelmalek Sellal» lors de l'inau-

guration du salon. Après 13 éditions tenues à la Safex, le Sila avait été délocalisé au Complexe olympique Mohamed-Boudiaf pour trois éditions, avant de s'établir depuis 2012 à la Safex. Le commissaire a indiqué, par ailleurs, que 13 maisons d'édition dont six algériennes étaient exclues du prochain Sila pour «entorse au règlement intérieur». Au deuxième jour du salon, les organisateurs avaient adressé des avertissements à 45 éditeurs pour avoir entreposé, dans leurs stands, les ouvrages à même le sol, en dépit du règlement qui

l'interdit. Interrogé sur l'absence d'éditeurs latino-américains, le commissaire a répondu que «plusieurs exposants hispanophones seront présents aux prochaines éditions». A une question de l'APS sur la vente de certains «titres controversés», le président de la Commission de lecture du Sila, H'cen Mermouri, a confié que les organisateurs avaient émis des réserves sur une dizaine de titres exposés, notamment à contenu religieux, depuis le début du salon, alors que le commissariat avait émis des réserves sur 131 ouvrages avant

l'ouverture du 21^e Sila, a-t-il rappelé. Le 21^e Sila, a reçu, jusqu'à vendredi, avant dernier jour du salon, «1 225 000 visiteurs», a avancé le commissaire qui signale un pic «d'affluence de 400 000 visiteurs le 1^{er} novembre» et la visite de «30 000 élèves encadrés et pris en charge par le ministère de l'Education nationale». Inauguré par le Premier ministre le 26 octobre, le 21^e Sila, qui a connu la participation d'un millier d'exposants dont 290 éditeurs algériens, a fermé ses portes samedi. **R. C.**

Coup-franc direct

La violence et l'arbitrage

Par Mahfoud M.

La faute d'un arbitre suite à un mauvais jugement lors d'un match de Ligue 1, à savoir DRBT-MCA, lui vaut un coup de tête de la part d'un supporter. Ce n'est pas une vidéo gag, ni une mise en scène, on est dans le vrai. Un fan qui a eu toute la latitude d'entrer sur le terrain et d'agresser un arbitre sans qu'il ne soit inquiet ni stoppé, cela relève de l'impossible ailleurs mais reste possible dans notre championnat où l'insécurité règne en maître. Où sont donc ces stadiers qu'on disait formés et prêts à remplacer la police qui s'est retirée des terrains et des stades ? Ceux qui croient que ces supposés stadiers régleront des incidents de ce genre peuvent continuer à rêver car ces énergumènes ne reculent devant rien et ce n'est pas un jeune attiré par le gain qu'il percevra à la fin de la partie qui pourrait les arrêter. Certes, l'arbitre a fait une erreur, mais cela justifie-t-il cette violence de la part de ce supporter ? En fait, cela montre qu'il reste encore du chemin à parcourir pour que notre championnat soit digne de ceux de l'Europe ou au moins de ceux de nos voisins où l'on ne verra pas ce genre d'écarts dangereux.

M. M.

Ligue 1 Mobilis (10^e journée) Le Doyen revient de loin, l'USMA trébuche

LE MC ALGER, coaché pour la première fois par Mouassa, qui a remplacé Menad, a réalisé une belle opération lors de cette 10^e journée de la Ligue 1, en allant gagner chez le DRB Tadjenanet (1-0), au moment où son rival de toujours, l'USM Alger s'est inclinée (2-0) contre l'USM El Harrach, dans le derby disputé au stade du 5-Juillet. Le but du Doyen a été marqué par Nekkache (35'), permettant à son équipe de hisser à la 4^e place, avec 17 points, mais aussi de se racheter de sa défaite contre l'USM Alger (2-0), en Supercoupe d'Algérie. Le succès du MCA a été cependant entaché d'une erreur d'arbitrage, car le DRBT aurait dû bénéficier d'un penalty à la 68^e minute, et qui aurait peut-être pu changer la donne. Le gardien Chaâl a en effet commis une faute flagrante sur l'attaquant Si-Amar, mais l'arbitre Zouaoui a jugé qu'il s'agissait plutôt d'une simulation. Ainsi, il a non seulement refusé de siffler le penalty, mais il a sanctionné Si-Amar d'un avertissement pour simulation. Une erreur d'appréciation ayant provoqué une vive colère chez le DRBT, aussi bien sur le terrain que dans les tribunes, ce qui a généré un arrêt de jeu de plusieurs minutes.

Les Harrachis ont, eux aussi, frappé un grand coup en dominant les champions d'Algérie en titre, grâce à deux jolis buts de Mellal (38') et Younés (90'+3). Un précieux succès pour les Jaune et Noir qui se donnent un peu d'air en quittant la dernière place du classement, pour s'installer provisoirement à la 13^e position, avec 9 points, au moment où l'USMA rate une très bonne occasion de reprendre seule le leadership. Les Rouge et Noir restent néanmoins en tête, ex-aequo avec l'ES Sétif et le MC Oran, qui s'étaient neutralisés (0-0) jeudi au stade du 8-Mai 1945, en ouverture de cette 10^e journée. De son côté, le CR Belouizdad a stoppé l'hémorragie après trois défaites consécutives, en faisant match nul (1-1) contre l'Olympique de Médéa. Sid Ali Yahia-Chérif (41') ayant répondu à une ouverture précoce de Lemhane (5') pour l'OM.

Vendredi, c'est la JS Kabylie qui avait réussi une très bonne affaire en allant gagner (1-0) chez le CS Constantine, au moment où le RC Relizane a quitté provisoirement la dernière place du classement, en battant l'USM Bel-Abbès (2-0). De son côté, la JS Saoura a confirmé son réveil après une entame de saison difficile, en dominant le NA Hussein Dey (2-1) grâce à Djallit et Hamia. Un nouveau succès à domicile pour les gars de Béchar, grâce auquel ils se hissent à la 5^e place. En revanche, le NAHD enregistre sa troisième défaite de rang, et la seconde sous la conduite du nouvel entraîneur, Alain Michel. Le dernier match inscrit au programme de cette 10^e journée entre le MO Béjaïa au CA Batna a été reporté à une date ultérieure en raison de la participation des Crabes à la finale retour de la Coupe de la Confédération dimanche contre TP Mazembe.

R.S.

Résultats et classement :

ESS- MCO	0-0
CSC- JSK	0-1
RCR-USMBA	2-0
JSS- NAHD	2-1
USMA- USMH	0-2
DRBT-MCA	0-1
CRB- OM	1-1
MOB- CAB (reporté)	

	Pts	J
1). USM Alger	19	10
—). MC Oran	19	10
—). ES Sétif	19	10
4). MC Alger	17	9
5). JS Saoura	15	10
6). CS Constantine	12	10
—). USM Bel-Abbès	12	10
—). JS Kabylie	12	10
9). OM	11	9
—). CA Batna	11	9
—). NA Hussein-Dey	11	10
—). DRB Tadjenanet	11	10
13). USM Harrach	9	9
14). RC Relizane	8	10
—). CR Belouizdad	8	10
16). MO Béjaïa	6	6

Equipe nationale Le stage des Verts débute aujourd'hui avec des incertitudes

■ C'est aujourd'hui que débute le stage de la sélection algérienne de football qui préparera le déplacement au Nigeria, où elle devra affronter les Green Eagles pour le compte de la deuxième journée des éliminatoires du Mondial russe 2018.

Par Mahfoud M.

Ce stage, qui aura lieu au Centre des équipes nationales de Sidi Moussa, connaîtra des incertitudes pour ce qui est de certains joueurs qui souffrent de blessure et qui pourraient déclarer forfait pour ce match très important pour les Verts, voire décisif. En effet, parmi les joueurs convoqués par le nouveau sélectionneur national, le Belge Georges Leekens, trois d'entre eux ne sont pas encore fixés sur leur sort et devront être auscultés par le médecin de l'EN pour voir s'ils peuvent jouer le match sachant qu'il s'agit de joueurs importants, notamment l'attaquant du club anglais de Leicester City, Islam Slimani, et le milieu de terrain du club allemand de Shalk 04, Nabil Bentaleb, ainsi que le joueur du Paris FC, Mehdi Tahart. Tous ces joueurs ont souffert de blessures avec leurs clubs respectifs et ne sont pas sûrs d'être à cent pour cent lors du stage puis du match face au Nigeria. C'est donc un vrai casse-tête pour le sélectionneur national qui vient d'apprendre aussi une autre mauvai-



Leekens aura fort à faire

se nouvelle, celle de la blessure de Rachid Ghezel avec son club, l'Olympique de Lyon. Ce dernier ne sait pas encore s'il pourra être du voyage au Nigeria. Leekens devra réagir vite pour trouver des palliatifs et remplacer ces blessés par d'autres éléments qui pourraient être au rendez-vous pour ce match très important pour les Verts. En outre, on apprend que le sélectionneur national réfléchit toujours à l'effectif qu'il devrait pouvoir aligner pour cette rencontre surtout

dans certains compartiments qui ont connu un manque criard lors du match face au Cameroun. Ainsi, en défense, le retour de Mandi devrait rassurer de même que celui de Belkaroui. Pour le milieu, le coach devrait faire confiance à Guedioura qui reste en forme ces derniers jours et qui devrait pouvoir tenir sa place dans l'échiquier du coach.

M. M.

Nigeria

L'entraîneur Yusuf parle des faiblesses des Verts

L'entraîneur du Nigeria, Salisu Yusuf, a déclaré samedi que l'Algérie est l'une des meilleures équipes d'Afrique, mais elle a des points faibles que les Super Eagles tenteront d'exploiter pour gagner lorsque les deux équipes s'affrontent le 12 novembre prochain à Uyo pour le compte de la deuxième journée des qualifications du mondial 2018. «Nous savons que l'Algérie est l'une des

meilleures équipes d'Afrique selon le classement de la FIFA. Ils sont très bons, mais ils ne sont pas imbattables», a déclaré Salisu Yusuf. «Nous connaissons leurs points faibles et nous allons les exploiter. Nous sommes très confiants que les Super Eagles vont gagner», a-t-il ajouté. Il a également soutenu que le point fort des Super Eagles est l'attaque, tout comme les Algériens.

«Nous avons de bons joueurs dans la ligne d'attaque, tout comme l'Algérie. Ils marquent pour leurs différents clubs en Europe», at-il estimé. A l'issue de la première journée des qualifications, le Nigeria est leader du groupe B grâce à sa victoire contre la Zambie (2-1) à Ndola, devançant l'Algérie et le Cameroun qui avaient fait match nul (1-1) à Blida.

USM Bel-Abbès

Cherif El Ouazzani confiant pour l'avenir

L'entraîneur de l'USM Bel-Abbès, Cherif El Ouazzani, affecté par la défaite de son équipe à Relizane face au RCR (0-2) pour le compte de la 10^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis de football, a affirmé que son équipe rebondira lors de la prochaine journée de la compétition. «Mon équipe avait la possession de la balle dans la majeure partie de la rencontre et s'est créée de belles opportunités sauf que mes attaquants ont

manqué d'efficacité. Nous allons rectifier les choses dès la prochaine rencontre face au MO Béjaïa», a déclaré Cherif El Ouazzani. Le coach a également reconnu que son équipe a eu devant elle une bonne équipe de Relizane qui a opéré sur des contres payants à deux reprises tout en bloquant très bien les issues, déplorant le fait que ses attaquants ont raté des occasions de scorer et auraient pu tuer le match en première période.

de. Le président du club, Abdelghani El Henani a, pour sa part, appelé les supporters à rester derrière leur équipe qui a prouvé sa valeur lors des précédentes rencontres, pour lui permettre de travailler dans la sérénité, en prévision de prochaines échéances qui attendent le club. Le club de la Mekkera occupe, à l'issue de la 10^e journée du championnat la 6^e place au classement avec 12 points à 7 longueurs du leader.

Arabie saoudite

Al-Shabab sur Djabou

LA FORMATION d'Al-Shabab (Div. 1 saoudienne de football) a entamé des négociations pour s'attacher les services du milieu offensif algérien de l'ES Sétif (Ligue 1/Algérie) Abdelmoumen Djabou, en vue du prochain mercato d'hiver, rapporte samedi le quotidien saoudien Okaz. Les dirigeants saoudiens ont saisi le président de l'Entente, Hacen Hamar, pour lui faire part de leur intérêt pour Djabou, précise la même source qui souligne que le club saoudien est dans l'attente de connaître les exigences financières de l'ESS. Abdelmoumen Djabou a été recommandé par l'attaquant algérien d'Al-Shabab Mohamed Benyettou, actuel meilleur buteur de l'équipe avec 5 réalisations, qui avait rejoint Al-Shabab en janvier dernier en provenance de l'ES Sétif, selon Okaz.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Béjaïa

Un réseau de cambrioleurs démantelé

«LA BRIGADE criminelle et la brigade de recherche et d'investigation relevant de la police judiciaire de la sûreté de wilaya ont réussi à faire tomber un réseau de malfaiteurs spécialisé dans les cambriolages de maisons», a-t-on appris, hier, de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Le gang est composé de 4 individus âgés entre 21 et 50 ans. Les malfaiteurs ont réussi à cambrioler au moins 9 maisons jouxtant la RN 24 débouchant vers la côte Ouest de Béjaïa. Une souricière a été tendue au réseau par les enquêteurs qui ont réussi à arrêter d'abord 3 individus et récupérer une quantité d'or et une somme d'argent estimée à 108 000,00 DA, dissimulées dans la voiture des mis en cause en sus d'un couteau. La suite de l'enquête a permis aux policiers d'appréhender le quatrième complice dans une wilaya voisine, après autorisation accordée par le parquet. «Les éléments de cette bande ont été présentés devant le procureur près le tribunal de Béjaïa pour association de malfaiteurs, vol qualifié par effraction et en nombre, utilisation de véhicules et port d'armes blanches apparentes», selon la même source. L'affaire a été confiée au juge instructeur qui a ordonné leur placement en détention.

Hocine C.

A l'occasion de la Journée mondiale du diabète

«Un village vie et diabète» à Tizi-Ouzou



précisé.

Les parents et leurs enfants diabétiques seront particulièrement ciblés par cette rencontre dont le programme comporte au moins deux communications consacrées au diabète juvénile, ainsi qu'un atelier de dessin, un circuit éducatif de conduite automobile

et des jeux interactifs réservés à cette catégorie sociale.

L'ASSOCIATION des malades diabétiques de la wilaya de Tizi-Ouzou organisera le 19 novembre «le village vie et diabète» à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du diabète, a-t-on indiqué hier dans un communiqué.

La manifestation se déroulera au niveau de la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou et consistera à installer des chapiteaux, des stands d'exposition et des ateliers de travail dans le but d'informer et sensibiliser les citoyens sur cette maladie qui gagne du plus en plus de terrain, a-t-on expliqué.

C'est aussi une occasion de former les personnes atteintes du diabète de type 1 ou de type 2 sur la conduite à tenir et les moyens préventifs pour éviter l'aggravation de leur cas, a-t-on

précisé. Les parents et leurs enfants diabétiques seront particulièrement ciblés par cette rencontre dont le programme comporte au moins deux communications consacrées au diabète juvénile, ainsi qu'un atelier de dessin, un circuit éducatif de conduite automobile

et des jeux interactifs réservés à cette catégorie sociale. Les organisateurs ont prévu d'autres interventions sur le diabète féminin, la diététique du patient diabétique et la psychologie de la personne touchée par la maladie.

«Le village vie et diabète» sera marqué également par une action de dépistage à travers des calculs de l'indice de masse corporelle (IMC), de la glycémie et de la tension artérielle, a-t-on fait savoir. Seront associées à cette action les directions de la santé et de la population, l'action sociale, ainsi que la Caisse nationale de l'assurance sociale (Cnas) et la Caisse d'assurance sociale des non salariés (Casnos).

K. N.

Draa El Mizan

Le corps sans vie d'une femme repêché d'un puits

LE CORPS sans vie d'une jeune femme a été retiré par les éléments de la Protection civile d'un puits, hier, au village Tachoukrane dans la commune de Draa El Mizan (35 km au sud-ouest de Tizi Ouzou). Selon les indications fournies par le chargé de communication de la direction locale de la Protection civile, le capitaine Bouchakour,

c'est à 12h30 quand l'alerte a été donnée. La dépouille mortelle de B.F (36 ans) a été déposée à la morgue de l'hôpital de Draa El Mizan. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les circonstances du drame.

Hamid M.

La chute du dinar continue



Loumis

Djalou@hotmail.com

Adrar

Un important lot d'armements et de munitions saisi

■ Ce lot comprend notamment 20 mitrailleurs Kalachnikov et 2 fusils Simonov, 28 grenades, 17 missiles 57 mm pour hélicoptères et un panier de lancement de roquettes.

Par Dalil K.

Un important lot d'armements et de munitions a été saisi dimanche matin par un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel d'Adrar, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte anti-terroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel d'Adrar a saisi, ce matin du 6 novembre 2016, un important lot d'armements et de munitions», note la même source.

Il s'agit de 20 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov

et 2 fusils semi-automatiques de type Simonov.

Ce lot comprend également 28 grenades, 17 missiles 57 mm pour hélicoptères, un panier de lancement de roquettes pour hélicoptères, 20 chargeurs pour munitions de différents types, 27 détonateurs de grenades, ainsi que 200 balles de différents calibres.

Un narcotrafiquant abattu, 6 autres arrêtés et plus de 17 qx de kif traité saisis dans le sud et l'ouest du pays

Un narcotrafiquant a été abattu et six autres ont été arrêtés

samedi dans le sud et l'ouest du pays par les gardes-frontières et des détachements combinés de l'Armée nationale populaire, qui ont saisi plus de 17 quintaux de kif traité, a précisé hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des gardes-frontières ont mis hors d'état de nuire, le 5 novembre 2016, un narcotrafiquant et arrêté deux autres, au nord de la wilaya de Tindouf, et saisi cinq quintaux de kif traité, un véhicule tout-terrain et une motocyclette», précise le MDN.

Au niveau de la 2^e Région militaire, «des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté dans de distinctes opérations menées à Tlemcen, Naâma et Aïn Témouchent, quatre narcotrafiquants et saisi d'importantes quantités de kif traité s'élevant à 12 quintaux et 19 kilogrammes».

Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale et des gardes-frontières ont arrêté «quarante immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen, Mostaganem, Relizane, El Bayadh et In Salah», conclut le communiqué.

D. K.

Accident de la circulation

Deux morts à Mascara

DEUX PERSONNES ont trouvé la mort, hier, dans un accident de la route survenu sur la RN n° 4 reliant Oggaz à Zaghoul, dans la wilaya de Mascara, a-t-on appris auprès des services locaux de la Protection civile.

L'accident s'est produit aux environs de 5h30mn, suite au dérapage d'un véhicule léger à bord duquel se trouvaient les deux victimes, deux jeunes âgés de 22 ans. Le véhicule a percuté un arbre sur l'abord de

la route, a signalé le chargé de communication à la direction de wilaya de la Protection civile, le lieutenant Tahar Mehenni.

Les deux jeunes sont morts sur place. Leurs corps ont été transférés vers la morgue de l'établissement public hospitalier de Sig. Une enquête a été ouverte sur les circonstances de ce drame.

O. B.